

DE L'URGENCE À L'INSERTION

la mie de pain

N° 41 Mai 2012



EDITO

Nous sommes chaque année confrontés au même problème : avec l'arrivée des « beaux jours », les sans-abri sont de retour dans nos rues.

Non qu'ils le désirent. La plupart se retrouve dehors car de nombreux centres d'hébergement et structures d'accueil ferment leurs portes à l'approche de l'été.

Face à cette situation humainement inacceptable, la Mie de Pain met tout en œuvre pour rester mobilisée auprès des sans-abri durant la trêve estivale. La plupart de nos structures d'accueil fonctionnent à plein tout au long de l'été. Quant au centre d'hébergement d'urgence Le Refuge, longtemps fermé faute de moyens suffisants, il reste lui aussi ouvert durant tout l'été, depuis 2007.

Cette mobilisation sans faille, tout au long de l'année, est rendue possible grâce à votre générosité. Aussi, je vous remercie de rester à nos côtés en cette période estivale, où les sans-abri ont plus que jamais besoin de votre soutien.

Jean Laffon Président « Tout donner à un autre, quelle bonne pluie d'été sur un coeur ! » Jean Anouilh

MOBILISATION SPECIAL ÉTÉ

LES SANS-ABRI DE RETOUR DANS NOS RUES!

Avec la fin du dispositif hivernal, des milliers de sans-abri se retrouvent à nouveau à la rue. Un drame humain d'autant plus inacceptable que les risques liés à la chaleur sont au moins aussi élevés que ceux dus au froid!

Grâce à la mobilisation de l'Etat, de la Région et de la Ville de Paris, 4.800 places d'hébergement supplémentaires ont été ouvertes cet hiver en lle-de-France, dans le cadre du dispositif hivernal pour les sansabri. Un record !... Mais à partir du 31 mars, ces centres d'hébergement provisoires ont été progressivement fermés. La moitié seulement de ces établissements était encore ouverte au 1 er mai. Et l'ensemble des places d'hiver sera fermé au 30 juin.

Que vont devenir toutes les personnes qui ont bénéficié de ces hébergements d'hiver ?

Certaines ont eu la chance de trouver un lit dans un centre d'hébergement ouvert toute l'année. Quelques-uns ont pu intégrer des logements sociaux... Mais beaucoup – les plus exclus et les plus fragiles – se retrouvent à la rue pour les « beaux jours », ce qui, en dehors du drame humain, réduit à néant toutes les démarches initiées durant l'hiver en vue d'une réinsertion.



Cette situation aberrante s'explique par une croyance solidement ancrée : la vie et la santé des sans-abri seraient surtout menacées l'hiver, du fait du froid. Or tous les observateurs de terrain le dénoncent : les morts l'été, du fait de la déshydratation liée à la chaleur, sont au moins aussi nombreux que ceux provoqués par le froid. Quant aux infections dermatologiques, elles se multiplient, rendant la vie dans la rue encore plus douloureuse.

D'ailleurs, les sans-abri le savent bien : il est aussi difficile de se protéger de la chaleur que du froid, surtout dans nos grandes villes où les risques de canicule sont encore plus élevés!

Il est donc indispensable de continuer à se mobiliser, tout au long de l'été, pour héberger les sans-abri et leur offrir un lieu où ils pourront se protéger de la chaleur, se désaltérer, se doucher, se changer, se soigner... et continuer à se reconstruire en vue d'une réinsertion!



LE CHANTIER D'INSERTION

Comment retrouver du travail lorsqu'on cumule absence de logement, difficultés sociales et personnelles, manque de qualification adaptée, et rupture professionnelle de longue durée ? Face à ce problème, la Mie de Pain a créé il y a 10 ans un Chantier d'Insertion, afin d'accompagner le retour à l'emploi de ceux qui ont tout perdu.

Un véritable emploi

Le premier objectif et la première étape du Chantier d'Insertion consistent à proposer à des personnes en grande difficulté un emploi, avec un véritable contrat de travail de 6 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois. Quarante-cinq personnes se relaient ainsi dans le cadre de ce dispositif, 7 jours sur 7 et de 6h30 à 21h, pour assurer l'entretien dans les différentes structures de la Mie de Pain : principalement le centre d'hébergement d'urgence Le Refuge, mais aussi le centre d'accueil de jour l'Arche d'Avenirs, la maison relais La Villa de l'Aube, le foyer de ieunes travailleurs Paulin Enfert et les bureaux de la Mie de Pain.

« Mais les salariés du Chantier d'Insertion ne sont pas des employés comme les autres », souligne Annette Velut, responsable de cette action. « Ils n'ont souvent aucune connaissance du métier de l'entretien et cumulent de nombreuses autres difficultés ». L'encadrement technique

Un dispositif qui repose sur votre générosité

Le Chantier d'Insertion de la Mie de Pain est en partie subventionné par des fonds publics : la DIRECCTE (ex Direction Départementale du Travail), le Conseil Régional, le Conseil Général de Paris pour les bénéficiaires du RSA... Mais l'encadrement et l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires vers un emploi durable sont intégralement financés grâce à votre générosité.

a donc été renforcé début 2012. Il comporte désormais 3 professionnels issus du métier du nettoyage, qui possèdent en plus des qualités d'écoute et de pédagogie pour entourer ce public au passé très difficile.

Un accompagnement global

Un contrat temporaire au sein du Chantier d'Insertion n'est en général pas suffisant pour retrouver ensuite un emploi durable. « Il est essentiel de ne pas se contenter de faire exécuter des tâches professionnelles », insiste Annette Velut. « Nous devons aider nos



Un salarié du Chantier d'Insertion au travail

salariés à acquérir toutes les bases pour travailler ailleurs et retrouver une place dans notre société ».

En plus de leurs 26 heures de travail hebdomadaires, les bénéficiaires de ce dispositif peuvent donc compter sur un accompagnement personnalisé par un conseiller en insertion sociale et professionnelle. Ce dernier les aide à résoudre leurs problèmes « périphériques »: logement, surendettement, santé, accès à une couverture sociale, renouvellement des papiers... Il incite également chacun à construire un projet professionnel, à entreprendre si nécessaire une formation complémentaire sur son temps de travail, à rechercher un emploi auprès de partenaires extérieurs... Les secteurs peuvent parfois être très éloignés

Qui accueillons-nous?

- 74% sont des hommes.
- 58% ont entre 26 et 49 ans, 37% au moins 50 ans.
- 53% sont bénéficiaires du RSA et 18% n'ont aucun revenu.
- La plupart cumulent différents problèmes : santé (47%), illettrisme (47%), problèmes familiaux (39%), juridiques (18%), comportementaux (18%), surendettement (16%).

du nettoyage : un bénéficiaire du Chantier d'Insertion a ainsi entrepris une formation spécifique d'agent de sécurité avant de décrocher un contrat de travail dans ce métier.

De plus, des ateliers d'information et de formation seront progressivement mis en place en 2012 au sein de la Mie de Pain, pour former aux différents métiers du nettoyage, proposer une éducation civique (sécurité sociale, fiche de paie, histoire de la démocratie française...) et faciliter la réintégration de ces personnes longtemps exclues de notre société (vie dans un logement autonome, gestion du temps, lecture de plans, alphabétisation...).

Une action efficace

Parmi les 16 personnes qui ont quitté le Chantier d'Insertion durant le 4ème trimestre 2011, 6 personnes ont ensuite retrouvé un emploi à l'extérieur. Un résultat très positif au regard des difficultés cumulées par ce public à son entrée dans le Chantier d'Insertion!

Mais les bénéfices du Chantier d'Insertion ne se mesurent pas qu'en terme de retour à l'emploi. Il s'agit d'une nouvelle chance offerte à ceux que la vie a fait tomber, afin de les aider à retrouver un peu de dignité et des repères, à reprendre confiance en eux, à surmonter leurs difficultés et à se forger une nouvelle place au sein de notre société!



« Sans le Chantier d'Insertion de la Mie de Pain, je n'aurais jamais réussi à prendre un nouveau départ !

« J'ai travaillé 18 ans dans différents ateliers de confection. Mais depuis 2006, je ne trouvais plus de travail. Tout a été délocalisé hors de France! Je

gagnais un peu ma vie comme intérimaire dans une déchetterie, mais c'était très irrégulier et ça ne suffisait pas pour vivre... Comme je n'arrivais plus à payer mon loyer, je me suis retrouvé à la rue.

La Mie de Pain a été ma bouée de sauvetage. J'ai d'abord été hébergé et nourri durant un an au Refuge. Puis j'ai retrouvé un hébergement plus stable. J'ai alors fait une demande pour le Chantier d'Insertion. Et j'ai



Moussa au Refuge

été accepté! Les équipes me connaissent et savent que je suis sérieux, que je ne bois pas. Je m'occupe depuis un an de l'entretien du Refuge et j'ai retrouvé

> un revenu régulier. Un travailleur social m'aide aussi à préparer ma reconversion professionnelle. Ce n'est pas facile à plus de 50 ans ! J'ai décidé de suivre une formation d'agent de sécurité. Il y a plus de travail que dans la couture.

> L'aide que m'apporte la Mie de Pain, ça n'a pas de prix. Sans le Chantier d'Insertion, je n'aurais jamais réussi à prendre un nouveau départ. Ma reconnaissance sera éternelle! »

> > Moussa, 53 ans

AUTRES ACTIONS

LA CONSIGNE

Où entreposer le peu qu'il nous reste quand on se retrouve à la rue, à la merci des vols et des agressions ?

La consigne proposée dans les locaux de l'accueil de jour l'Arche d'Avenirs est l'une des rares à Paris à offrir un tel service, très recherché par les sans-abri. Récemment rénovée grâce à votre générosité, la consigne de la Mie de Pain a été couplée avec l'espace Hygiène pour plus de commodités. Ouverte tous les jours, elle permet à 75 bénéficiaires de déposer leurs affaires durant une période de deux mois renouvelable dans un casier sécurisé à code individuel.

Un service précieux pour les sans-abri désireux d'entreposer leurs affaires dans un lieu à la fois sûr et facilement accessible!

LA DOMICILIATION

Avoir une adresse est primordial, pour renouveler ses papiers, retrouver une couverture sociale, recevoir son courrier, garder un lien avec sa famille... Cette adresse, que nous avons naturellement en louant ou en possédant un logement, représente l'une des difficultés majeures rencontrées par les personnes à la rue. Et les services de domiciliation sont rares et difficiles d'accès en région parisienne.

La Mie de Pain a donc créé, au sein de son Relais Social et plus récemment de son accueil de jour l'Arche d'Avenirs, deux services de domiciliation ouvert à tous. Ils ont permis l'an dernier à 1533 sans-abri de bénéficier d'une adresse pour faire valoir leurs droits et retrouver une véritable existence sociale. Un premier pas vers la réinsertion rendu possible grâce à votre soutien.



Service de domiciliation au Relais Social

LA PAROLE À...



PEDRO MECA, UN PRÊTRE À LA RENCONTRE DES SANS-ABRI

Depuis 35 ans, Pedro Meca - travailleur social dans l'association Compagnons de la Nuit, frère dominicain et prêtre - consacre ses nuits à arpenter les rues de Paris. Il va à la rencontre des personnes sans-

abri, les mains nues, pour leur apporter une présence solidaire et amicale. Il nous explique l'importance de ces rencontres nocturnes pour nouer des contacts avec ce public en grande exclusion.

« Le bureau des travailleurs sociaux est un lieu de pouvoir pour les travailleurs sociaux vis à vis de personnes qui viennent pour demander quelque chose. Nous ne sommes pas à égalité. Malgré toutes les bonnes manières qu'on peut y mettre, les accueillis se sentent souvent plus 'poursuivis' que suivis! Il faut toujours tenir compte, non seulement de ce qu'on dit, mais aussi de la manière dont l'autre l'entend.

Nous devons travailler à faire en sorte que les personnes se responsabilisent dans leur vie quelle que soit leur situation du moment. Travailler avec elles parce que sinon c'est contre elles. Comme disait Gandhi: « Si tu fais quelque chose pour moi et que tu le fais sans moi, tu le fais contre moi ». La dimension participative est essentielle dans la relation à l'autre.

La nuit est un temps personnel qui n'appartient qu'à nous

A la différence du jour qui est un temps social, la nuit, elle, est un temps personnel qui nous appartient, qu'on organise de manière plus personnelle, qui nous permet de nous refaire et nous construire. Dans le travail social, il faut donc penser au vécu nocturne autrement que pour dormir. Il faut 'penser' la nuit. C'est prendre en compte que ce temps n'est pas destiné qu'à accueillir des gens pour dormir, mais aussi ceux qui souhaitent 'passer la nuit' pas forcement en dormant tout le temps. C'est le droit à ne pas dormir, comme quand nous sommes chez nous. Nous ne restons pas au lit si nous n'avons pas sommeil et nous restons au salon, à la cuisine... à faire autre chose aue dormir.

Paradoxalement, la nuit peut nous aider à voir plus clairement que le jour. Les codes, les repères sont différents. La parole de l'accueilli sera différente en parlant assis dans un salon la nuit que dans le bureau du travailleur social le jour.

Nous devons apprendre à décrypter le monde nocturne où le vécu est différent que dans la journée, où les paroles n'ont pas la même résonnance. Le travail de nuit, c'est aussi gérer une ambiance particulière en sachant combiner les relations individuelles à l'intérieur d'une ambiance collective. »

> Contact: Les Compagnons de la Nuit 15, rue Gay Lussac 75005 Paris Tél. 01 43 54 72 07



DONNER AUTREMENT _

VOS DONS POUR LE CHANTIER D'INSERTION DÉDUCTIBLES DE L'ISF

Si vous ou l'un de vos proches êtes assujetti à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, sachez que, dans le cadre de la loi TEPA, vous pouvez, cette année encore et peut-être pour la dernière fois, déduire de votre ISF 75% du montant de votre don. Pour bénéficier de cette réduction très importante, il suffit que votre don soit affecté au Chantier d'Insertion de la Mie de Pain (lire en pages 2-3).

- > Ainsi, un don de 1.000 € vous revient en réalité à **250** €, alors que la Mie de Pain dispose bien de 1.000 € pour faciliter le retour à l'emploi de ceux qui ont tout perdu.
- > Et vous pouvez déduire jusqu'à 50.000 € de votre ISF, pour un don de 66.667 €.

Pour réduire votre ISF, renvoyez votre bulletin de soutien en prenant soin d'indiquer que votre don est destiné au Chantier d'Insertion:

- avant le 30 mai si votre patrimoine est compris entre 1,3 et 3 millions d'euros ;
- avant le 15 juin si votre patrimoine est supérieur ou égal à 3 millions d'euros.

N'hésitez pas, si vous êtes concerné, à utiliser cette opportunité fiscale pour rendre votre ISF réellement solidaire, en aidant des personnes en grande difficulté à commencer une nouvelle vie!

Si vous avez besoin de plus d'informations sur les avantages fiscaux, n'hésitez pas à contacter Perrine Sentilhes, directrice collecte de fonds, au 01 40 79 61 68.



